

Ouverture de la séance à
19 h 15.

Présents :

Jonathan ARS,
Bernard BACON,
Lionel GOSSE,
Christian LEMOINE,
Nicolas LOUBIER
Hélène MARTIN,
Romain NAUTON,
Bernadette PASCAL,
Jean-Claude PEPIN,
Corinne RICOU-LAFONT,
Gilbert SERODES.

Absents :

Néant

Rédacteur :

Christian LEMOINE

Secrétaire de séance :

Jonathan ARS

Fin de séance :

21 h 00

Réunion du conseil municipal du 22/01/2016.

Table des matières

1	Ordre du jour.....	1
1.1	Nouveaux périmètres des Communautés de Communes.....	1
1.2	Communes nouvelles	1
1.3	Procédure de mise en péril de la maison AEBERHARD, à Donaldès.....	2
1.4	DETR 2016 : musée d'art sacré.....	2
1.5	Procédure de régularisation des captages de la commune	2
2	Questions diverses	2

1 Ordre du jour

1.1 Nouveaux périmètres des Communautés de Communes

Diverses propositions circulent actuellement, faisant varier le nombre des futures Communautés de Communes de 25 actuellement à 10 (Préfet de la Lozère), 5 (Jacques BLANC), ou 6 (Sophie PANTEL). L'objectif principal étant d'obtenir, *a minima*, 5000 habitants par nouvelle Communauté de Communes (proposition préfectorale) ou 8 à 10 000 pour les autres propositions.

Décision du Préfet par arrêté préfectoral courant mars, sans doute, après vote du CDCl (Commission Départementale de Coopération Intercommunale), à la majorité des 2/3 de ses 25 membres.

1.2 Communes nouvelles

Une fois les décisions concernant les nouvelles communautés de communes prises par le Préfet, il ne restera qu'un délai très court pour regrouper les communes contiguës qui le souhaitent... L'idée est de former une commune nouvelle d'au moins 1000 habitants DGF. La disposition a été adoptée par les députés en séance publique le 9 novembre 2015 à l'article 58 du budget pour 2016 : toutes les communes nouvelles qui seront créées d'ici le **30 juin 2016** bénéficieront, sous réserve de **délibérations concordantes des conseils municipaux prises avant le 31 mars**, des avantages financiers qui leur étaient jusqu'alors réservés uniquement pour celles créées avant le 31 décembre 2015.

1.3 Procédure de mise en péril de la maison AEBERHARD, à Donaldès

Expertise demandée par le tribunal administratif remboursée par les propriétaires.

Délibération : Accord unanime.

1.4 DETR 2016 : musée d'art sacré

Devis de carrelage, grille de protection, électricité (avec alarme et vidéo), à présenter à la commission départementale d'élus pour compléter la subvention existante de 40% et diminuer ce qui restera à charge de la Mairie.

Délibération : Accord unanime

1.5 Procédure de régularisation des captages de la commune

Suite à la lettre du Préfet pour la régularisation des captages et à la réunion avec l'ARS. Captages à mettre en conformité : Chams, Ancette, St Symphorien, réseaux Croisières et Verrières. « Mise en Sommeil » du captage de Chams, de la réfection des réseaux d'Ancette et de St Symphorien « nord », en attendant le renforcement du réseau de Brenac.

Projet de 2 ans, avec bureau d'études et hydrogéologue, pour expertise, enquête d'utilité publique, avant que le Préfet ne statue par arrêté préfectoral. Procédure administrative : 15000 €, mise en sécurité des captages : 15000 € env. Subventions de 60% de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% du Conseil Départemental, reste à charge : 20%, soit 6000 €.

Délibération : Accord unanime

2 Questions diverses

Demande de Jean-Claude PEPIN concernant la nécessité de trouver un système d'insonorisation du rez-de-chaussée de la salle des fêtes (pour commencer...)

Chemin haut dessus de Verrières obstrué par des cailloux ?